

## **Quelles autorisations pour quels travaux ?**

Le service urbanisme, compétent depuis 10 ans en matière d'instruction des autorisations du droit des sols pour la commune de Péronne, est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et le montage de vos dossiers :

### **Déclaration préalable**

Cette déclaration sert à déclarer tous travaux de modifications extérieures d'un bâtiment, la réalisation de constructions inférieures à 20m<sup>2</sup>.

[Déclaration préalable pour une maison individuelle et/ou ses annexes](#)

[Déclaration préalable pour les lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager](#)

### **Permis de construire**

Le permis de construire est essentiel pour la création de surfaces de plus de 20m<sup>2</sup>.

[Demande de permis de construire](#)

### **Permis de démolir**

Le permis de démolir concerne toute démolition qui entre dans le ressort du permis de démolir.

[Demande de permis de démolir](#)

### **Modification d'un permis de construire**

La modification d'un permis de construire intervient en cas de modification d'un permis de construire déjà délivré.

[Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité](#)

### **Permis d'aménager**

Le permis d'aménager concerne toute création de lotissement ou d'aire de stationnement.

[Demande de permis d'aménager](#)

### **Déclaration d'enseigne commerciale**

La déclaration d'enseigne commerciale constitue toute forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.

[Déclaration d'enseigne commerciale](#)

### **Autorisation de travaux au titre de l'accessibilité (ERP)**

L'autorisation de travaux au titre de l'accessibilité (ERP) permet d'obtenir l'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public pour tout projet non soumis ni à un permis de construire ni à un permis d'aménager.

[Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP](#)

### **Certificat d'urbanisme**

Le certificat d'urbanisme vous permet de connaître le droit applicable sur un terrain ou la faisabilité d'un projet.

[Demande de certificat d'urbanisme](#)

## **Demande de vente en liquidation des stocks**

[Déclaration préalable à une vente en liquidation](#)

## **Déclaration de meublés de tourisme**

[Déclaration de meublés de tourisme](#)

---